

## Tableau de synthèse des appels à projets (AAP) en cours -

AAP régionaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/ recommandation par un Pôle
<b>Aides aux entreprises primos innovantes</b>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME du Grand Est dans leurs premières démarches d'innovation</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les entreprises en leur permettant, par le recrutement d'une personne qualifiée ou par le recours à des compétences externes, de développer un projet interne d'innovation</li> <li>- soutenir tout projet d'innovation portant sur un produit/bien/procédé/service ou un procédé mobilisant une prestation externe ou le recrutement d'une personne en CDI ou CDD de 12 mois</li> </ul>	Monopartenaire	Non indiqué	Prestation externe 10 k€ (subventions)  Recrutement 20 k€ (subventions)	Fil de l'eau	Recommandation préconisée par la Région

<p><b>Aide aux projets collaboratifs de R&amp;D&amp;I</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI, start-ups et acteurs académiques du Grand Est</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- stimuler les collaborations et le transfert de technologies entre les acteurs académiques et privés en soutenant des projets de R&amp;D&amp;I</li> <li>- valoriser le potentiel académique de la Région Grand Est</li> <li>- financer tout projet de R&amp;D&amp;I portant sur une innovation de produit, de bien, de service, de procédé, d'organisation, de management et de marketing</li> </ul>	<p>Collaboratif</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>250 k€ pour les entreprises (mix avances remboursables et subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>
<p><b>Aide aux projets collaboratifs de R&amp;D&amp;I pour les Grandes Entreprises</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les Grandes Entreprises du Grand Est</b></p> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir des projets de R&amp;D&amp;I visant à créer un centre de R&amp;D ou moderniser un centre de R&amp;D par des investissements ou montée en compétences d'un site industriel</li> </ul>	<p>Monopartenaire ou collaboratif</p>	<p>Min 50 k€</p>	<p>Monopartenaire : 250 k€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>Collaboratif : 1 M€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>

<p><b>Grand Est Compétitivité</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI/GE 4.0 du Grand Est ayant une activité de production / ou en phase de modernisation</b></p> <p>2 parcours : Parcours modernisation des PME et parcours Industrie Du Futur</p> <p><b>Objectif :</b> - accélérer les transformations technologiques, économiques, organisationnelles et environnementales des entreprises régionales en les accompagnant dans leur démarche de changement et de projet</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Parcours modernisation : - Conseil : 15 k€ max - Investissement matériel : 300 k€ en zone AFR</p> <p>Parcours industrie du futur : - Conseil : 50 k€ max - Investissement matériel : 400 k€ en zone AFR</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p><b>Startup</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les start-ups dont le siège social est dans le Grand Est</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - accompagner la création d'entreprises innovantes génératrices d'emplois et de nouvelles activités à fort potentiel - niveau 1 : faciliter les 1ers travaux de constitution de la start-up - niveau 2 : faciliter le développement d'innovation, de produits, de services, de procédés, etc.</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Niveau 1 : 30 k€ (bourse)</p> <p>Niveau 2 : 100 k€ (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

AAP nationaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/recommandation par un Pôle
PSPC	<p><b>Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) pour le financement de la recherche et l'innovation</b>  - Projets de recherche et développement Structurants pour la Compétitivité</p> <p><b>Objectifs :</b>  - soutenir des projets collaboratifs de recherche et développement structurants visant des retombées économiques et technologiques sous forme de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières  - soutenir des projets comportant des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché</p> <p><b>Dépôt en 2 phases</b></p> <p><b>Thématiques privilégiées :</b>  i) antibiorésistance  ii) bioproduction  iii) solutions portant sur la réduction des coûts et des cycles de la R&amp;D, de la production ou du contrôle qualité des médicaments  iv) projets intégrant une exploitation des données de santé qui relèvent du Health Data Hub</p>	Collaboratif	4 M€ - 50 M€	Taux de financement 30 à 50 % Recherche industrielle : subventions Développement expérimental : avances remboursables	29/06/2021 12H	Labellisation recommandée

<p><b>Rapid</b></p>	<p><b>Dispositif de subvention de projets d'innovation duale de la DGA (Direction Générale de l'Armement) et DGE (Direction Générale des Entreprises)</b></p> <p>- Projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique présentant des applications militaires mais aussi des retombées pour les marchés civils</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <p>- accorder, dans un délai de quatre mois entre le dépôt du dossier et le début des travaux, un financement des projets sélectionnés</p> <p>- application duale en santé &amp; défense : défense nucléaire/radiologique/bactériologique/chimique/réparation tissulaire/cybersécurité/composants électroniques/capteurs, etc.</p>	<p>Monopartenaire ou collaboratif</p>	<p>NR</p>	<p>Taux de financement plafonné à 80% des dépenses</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p><b>Aide au développement DeepTech</b></p>	<p><b>Dispositif de financement pour les entreprises françaises développant une innovation à fort contenu technologique et de rupture</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <p>- aider les entreprises menant des projets d'innovation technologiques deeptech à mettre au point des produits, procédés ou services avant leur lancement industriel et commercial</p> <p><b>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</b></p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>2M€ Mix AR/SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

<p align="center"><b>Bourse French Tech</b></p>	<p><b>Bourse pour les jeunes entreprises à réel potentiel de croissance en cours de création ou venant d'être créées (&lt; 1 an, &lt; 50 personnes)</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer les projets nécessitant une phase de maturation et de validation technologique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p>	<p align="center">Monopartenaire</p>	<p align="center">NR</p>	<p align="center">30 k€ SUB</p>	<p align="center">Fil de l'eau</p>	<p align="center">NA</p>
<p align="center"><b>Bourse French Tech Emergence</b></p>	<p><b>Bourse pour les jeunes entreprises du Deep Tech à réel potentiel de croissance venant d'être créées (&lt; 1 an, &lt; 50 personnes)</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer les projets deeptech nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p> <p><b>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</b></p>	<p align="center">Monopartenaire</p>	<p align="center">NR</p>	<p align="center">90 k€ SUB</p>	<p align="center">Fil de l'eau</p>	<p align="center">NA</p>

<p><b>Concours i-Lab</b></p>	<p><b>Concours financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour les start-ups (en cours de création ou avec moins de 2 ans de création)</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir des projets de "création-développement" dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie</li> <li>- soutenir des projets d'innovation portés par des sociétés de moins de 2 ans</li> </ul>	<p>Monopartenaire</p>	<p>1 M€</p>	<p>Plafond : 600 k€ SUB</p>	<p>02/02/2021 12H</p>	<p>NA Se renseigner auprès de SEMIA</p>
------------------------------	--	-----------------------	-------------	---------------------------------	---------------------------	---

**Plan de relance  
industries\_volet  
national**

**Fonds de soutien à l'investissement industriel pour la résilience de l'économie française « post » crise sanitaire**

**Objectif :**

- soutenir les meilleurs projets d'investissements de nature à renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles françaises vis-à-vis des fournisseurs hors France et Europe

**Soutien :**

- aux nouvelles unités de production  
- augmentation et modernisation des capacités de production  
- mise en oeuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants

Monopartenaire ou  
collaboratif

1 M€

**Différentes types d'aides:**

**Aide temporaire d'Etat crise sanitaire :** taux d'aide = 80 % SUB dans la limite de 800 k€ max

**Investissements industriels**  
Taux d'aide de 10 à 30 % selon tailles entreprises

**RDI**  
*Recherche industrielle* : taux d'aide de 40 à 60 % selon tailles entreprises  
*Développement industriel* : taux d'aide de 25 à 45 % selon tailles entreprises

**Efficacité énergétique**  
Taux d'aide de 30 à 50 % selon tailles entreprises

01/06/2021  
12H

Au choix du porteur



<p align="center"><b>GRAND DEFI BIOPRODUCTION Appel à Projets Nouveaux Systèmes d'Expression</b></p>	<p><b>Appel à projets dans le cadre du grand défi « biomédicament : améliorer les rendements et maîtriser les coûts de production » mis en place par le Conseil de l'Innovation et opéré par l'ANR</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - soutenir le développement de nouveaux systèmes d'expression essentiel (nouveaux systèmes d'expression cellulaires ou a-cellulaires) pour atteindre les gains de productivité nécessaires au développement de l'industrie du biomédicament  - soutenir le développement de nouveaux milieux de cultures, de nouvelles conditions de culture  - améliorer des lignées cellulaires existantes par sélection clonale ou par génie génétique</p>	<p>Monopartenaire ou collaboratif</p> <p><u>Attention</u> : porteur = acteur académique</p> <p>Les partenariats avec les acteurs industriels sont fortement encouragés</p>	<p align="center">NC</p>	<p>Aide plancher : 300 k€</p> <p>Aide plafond : 1,5 M€</p> <p>Aides non remboursables</p>	<p align="center">21/01/2021 11H</p>	<p align="center">NA</p>
<p align="center"><b>ANR</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour les acteurs publics et privés impliqués dans la recherche française</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - financer la R&amp;D fondamentale et appliquée entre entités privées et publiques présentant une ouverture vers le monde de l'entreprise</p> <p>NB : axes de recherche concernés par le Pôle : Santé – Numérique (axe 3 ; axe 5 ; axe 8)</p>	<p>Collaboratif impliquant une entreprise</p>	<p align="center">NR</p>	<p align="center">Environ 1 M€</p>	<p>Mars 2021 annonce des résultats pour pré-sélection de phase I</p> <p>Phase II de dépôt de dossier complet : mi-mars 2021</p>	<p align="center">Labellisation à demander lors du dépôt de phase I sur la plateforme ANR</p>

AAP inter nationaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Aide	Date limite de dépôts	NB
Eurostars	<p><b>Programme de la commission européenne</b></p> <p><b>Objectif :</b> - soutenir via des appels à projets, les projets de recherche et développement, collaboratifs et transnationaux, des PME de haute technologie à fort potentiel</p>	Collaboratif	1,5 M€	04/02/2021	
Innovative Medicines Initiative (IMI)	<p><b>Initiative technologique européenne sur les médicaments innovants</b></p> <p><b>Objectif :</b> - soutenir financièrement les collaborations de recherche paneuropéennes dans le domaine des médicaments innovants afin d'en renforcer la sécurité et l'efficacité</p>	Collaboratif	Millions €		<p>Se référer au site en <a href="#">cliquant ici</a> – AAPs ouverts</p> <p><b>Tous les dépôts IMI de phase I sont clos pour 2020</b></p> <p>En attente de la nouvelle programmation</p>

<p><b>BioWin</b></p>	<p><b>Programme franco-belge pour les entreprises de biotechnologies et des technologies médicales</b>  <b>Appel à projets ouvert aux entreprises du Grand Est, membres de BioValley France et de BioWin cluster wallon</b></p> <p><b>Objectif :</b>  - accélérer le développement de projets de recherche dans les domaines cités ci-dessous entre autres, et ce, dans les entreprises des 2 régions partenaires et signataires de l'accord</p>	<p>Collaboratif</p>	<p>1,5 M€</p>	<p>Au fil de l'eau</p>	
<p><b>MedTeq</b></p>	<p><b>Partenariat franco-qubécois pour les technologies médicales</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - financer bilatéralement des projets d'innovations Santé développés conjointement par des partenaires québécois et des partenaires du Grand-Est français  - faciliter les projets d'échange et d'implantations d'entreprises de la santé sur les deux territoires respectifs</p>	<p>Collaboratif</p>	<p>1 M€</p>	<p>Au fil de l'eau</p>	

**Horizon Europe  
Cluster santé**

**Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation**

**Objectif :**

- apporter des réponses aux grands problèmes de société auxquels l'Europe et le monde sont confrontés
- répondre aux défis récemment apparus ou persistants, qui menacent la santé publique et ses citoyens, la viabilité de ses systèmes de soins de santé et de protection sociale, ainsi que la compétitivité de son industrie des soins de santé.

**6 thématiques générales visées :**

1. La santé tout au long de la vie
2. Les déterminants en matière de santé environnementale et sociale
3. Les maladies rares et non transmissibles
4. Les maladies infectieuses, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées
5. Les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, y compris la médecine personnalisée
6. Les systèmes de soins de santé

**Les thématiques en lien avec le cancer seront à déposer dans le cadre de la mission Cancer à partir de la rentrée 2021**

Collaboratif

1 M € - 5 M€

Sortie officielle du Work Program Horizon Europe 2021-2027 mars 2021

Dépôt des candidatures envisagé été voire 09 2021

Sortie officielle du Work Program Horizon Europe 2021-2027 mars 2021

Dépôt des candidatures envisagé été voire 09 2021

<p><b>EIC Accelerator</b></p>	<p><b>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - financer la phase de recherche et innovation, la démonstration et la réalisation  Financer les opérations de développement, les opérations de prototypes, les tests ou pilotes et les opérations de réplication du marché</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>500 k€ - 2,5 M€  et/ou equity 15 M€</p>	<p>En attente du nouveau Work Programm Horizon Europe 2021-2027 pour officialisation</p> <p>Le dépôt se fera désormais en 2 phases :</p> <p><i>Phase I</i> de pré-filtre : pré-dossier de 5 pages + vidéo de 3 min + pitch deck 10 slides  <i>Phase II</i> : en cas de pré-dossier retenu, dépôt de dossier complet à 2 dates butoirs : <b>9 juin ou 6 octobre 2021</b></p>	<p>En attente du nouveau Work Programm Horizon Europe 2021-2027 pour officialisation</p>
<p><b>Bpifrance / ZIM</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de Bpifrance / ZIM pour le financement de projets innovants franco-allemands</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - promouvoir et soutenir des partenariats en innovation entre entreprises françaises et allemandes  - soutenir tous projets d'innovation franco-allemands ciblant le développement de produits, services ou procédés industriels</p> <p><b>Instruction des entreprises françaises par le processus de Bpifrance (ADI)</b></p> <p><b>Sollicitation possible du Diagnostic-Partenariat-Technologique-International</b></p>	<p>Collaboratif : 1 entreprise allemande + 1 entreprise française</p> <p>Acteurs académiques ou ss-traitants autorisés en tant que partenaires</p>	<p>Plancher : 50 k€</p> <p>Plafond : 3 M€</p>	<p>15/06/2021</p>	<p>NA</p>